

**CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2011**

**COMPTE-RENDU**

**DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR**

**DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

En application des articles L 2121-15 et 21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance.

**M. Yannick CORDONNIER** est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

**REHABILITATION DU BATIMENT HENNEBIQUE : MAITRISE D'ŒUVRE -  
DESIGNATION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES SPECIFIQUE**

Le choix du maître d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment Hennebique nécessite la désignation d'un jury composé de 5 conseillers municipaux titulaires et de 5 suppléants, de 3 maîtres d'œuvre compétents dans la matière, d'une personnalité qualifiée et du comptable de la collectivité.

**Voté à la majorité (1 abstention : M. CHERY).**

**QUARTIER SAINT-MARC : RESTRUCTURATION URBAINE DU QUARTIER -  
DEMANDE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE POUR LA ZONE DES  
BADAIRES**

Le redéploiement du quartier Saint-Marc sur la zone des Badaires nécessite l'acquisition de 47 832 m<sup>2</sup> de terrains. La vente à l'amiable par l'ensemble des propriétaires n'étant pas assurée, la procédure préalable à la D.U.P. est sollicitée de Monsieur le Préfet. 27 logements sociaux seront construits et environ 50 parcelles de lotissement réalisées (plan périmétrique ci-joint).

**Voté à la majorité (1 abstention : M. CHERY).**

**TERRES DE LOIRE HABITAT – REHABILITATION DE 36 LOGEMENTS RUE HUBERT  
FILLAY : GARANTIE D'EMPRUNT**

Le rapport et la convention sont joints à la présente convocation.

**Voté à la majorité (1 abstention : M. CHERY).**

## **RESTAURATION DU CHŒUR DE L'ÉGLISE SAINT-ETIENNE : RENOUVELLEMENT DES DEMANDES DE SUBVENTION**

Afin d'examiner la demande de subvention, la D.R.A.C. souhaite une délibération récente du Conseil Municipal approuvant le plan de financement des travaux.

**Adopté à l'unanimité.**

## **BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC L'A.P.A.J.H. 41 A L'EX ECOLE DU MAIL DES TILLEULS**

L'A.P.A.J.H. envisage d'installer, après travaux, un accueil d'enfants handicapés dans l'ancienne école du Mail des Tilleuls. Un bail emphytéotique d'une durée de 50 ans prévoit un loyer annuel de 12 000 euros révisable (plan parcellaire ci-joint).

**Adopté à l'unanimité.**

## **AFFAIRES FONCIERES**

- **Acquisition d'un terrain rue de Theillay :**

La parcelle cadastrée section BT n° 3, d'une superficie de 15 274 m<sup>2</sup>, est affectée d'un emplacement réservé pour la constitution d'un bassin qui permettrait la retenue, en cas de pollution, des eaux pluviales provenant des Favignolles pour qu'elles n'atteignent pas la prise d'eau de l'usine rue des Lices. Le propriétaire a accepté de la vendre pour la somme de 5 000 euros (plan parcellaire ci-joint).

**Adopté à l'unanimité.**

- **Acquisition d'un terrain dans le quartier des Badaires :**

Dans le cadre du désenclavement de la zone des Badaires, il est proposé d'acquérir une parcelle de 35 m<sup>2</sup> pour la somme de 140 euros (plan parcellaire ci-joint).

**Adopté à l'unanimité.**

- **Vente d'une maison impasse des Terres Fortes :**

Les locataires de l'immeuble cadastré section BY n° 615 - 616 et 617, impasse des Terres Fortes, ont demandé son acquisition pour la somme de 100 000 euros correspondant à l'estimation des Domaines (plan parcellaire ci-joint).

**Voté à la majorité (3 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN).**

## **COLLOQUE LOUISE DE SAVOIE : DEMANDE DE SUBVENTION**

Un colloque international consacré à Louise de Savoie aura lieu dans notre Ville les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2011 avec la participation des universités de Tours, du Maine, de Liège. Un soutien financier du Conseil Général est sollicité.

**Adopté à l'unanimité.**

### **ISOLATION PHONIQUE A L'ECOLE DU PARTERRE : DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Des travaux d'isolation phonique ont été effectués dans 4 classes de l'école primaire du parterre pour un montant de 13 156 euros T.T.C. Une participation financière de l'Agence Régionale de la Santé est sollicitée.

**Adopté à l'unanimité.**

### **AMELIORATION ESTHETIQUE DE TRANSFORMATEURS ELECTRIQUES AVEC LE SERVICE JEUNESSE : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC E.R.D.F.**

Une convention avec E.R.D.F. permettra d'améliorer l'esthétique de 5 transformateurs avec la participation du service jeunesse. E.R.D.F. assure la sécurité et fournit le matériel nécessaire.

**Adopté à l'unanimité.**

### **CONVENTION DE SERVITUDE POUR L'INSTALLATION D'OUVRAGES DE DISTRIBUTION ET DE RACCORDEMENT E.R.D.F.**

Une convention avec E.R.D.F. prévoit le raccordement de 12 lots sur le quartier Saint-Marc par le passage du réseau sur la parcelle cadastrée section CD n° 408 propriété de la commune. Un acte notarié sera rédigé ultérieurement.

**Adopté à l'unanimité.**

### **EXONERATION DE LA TAXE D'ENLEVEMENT D'ORDURES MENAGERES POUR 2012**

Le rapport est joint à la présente convocation.

**Adopté à l'unanimité.**

### **TAXES ET REDEVANCE COMMUNALES**

- **Taxe sur la consommation finale d'électricité** : elle est désormais calculée sur la seule quantité d'électricité consommée. Elle doit être déterminée avant le 1<sup>er</sup> octobre 2011
- **Taxe sur les surfaces commerciales** : dans le cadre du transfert des taxes entre collectivités, elle est désormais affectée aux communes et aux communautés de communes.

- **Redevance d'occupation du domaine public du réseau gaz** : le Conseil Municipal doit déterminer les modalités de calcul de la redevance d'occupation du domaine public pour le réseau de gaz.

**Voté à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN – M. NAUDION).**

### **VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION POUR UN ELEVE EN ENSEIGNEMENT SPECIALISE**

Un enfant dont les parents sont domiciliés sur notre Ville a nécessité la fréquentation en 2010-2011 d'une classe d'enseignement spécialisé à Vineuil et la commune nous demande une participation de 491,19 euros.

**Adopté à l'unanimité.**

### **VERSEMENT DE SUBVENTIONS**

Il est proposé le versement d'une subvention de 950 euros à l'Association Départementale de Protection Civile 41 pour l'acquisition d'un camion et de 10 000 euros à l'association des journées Gastronomiques de Sologne afin de pallier aux augmentations de tarifs des différents prestataires pour l'organisation de la 34<sup>ème</sup> édition qui aura comme invité le Maroc.

**Adopté à l'unanimité.**

### **REPORT DE LOYERS POUR LA SOCIETE AIRCOS**

La Société AIRCOS, qui loue à la ville un bâtiment industriel, doit faire face à un accroissement de ses charges lié à sa stratégie de développement et à un décalage sur 2012 de gros projets à l'export. En conséquence, elle sollicite le report de 6 loyers (juillet 2011 à décembre 2011), qu'elle s'engage à payer sur la période 2012-2013, soit sur 24 mois.

**Adopté à l'unanimité.**

### **DECISIONS MODIFICATIVES**

Le rapport est joint à la convocation.

**Voté à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN – M. NAUDION).**

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Le rapport est joint à la présente convocation.

**Adopté à l'unanimité.**

### **COMMUNICATION DU RAPPORT DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUX CONSEILS DES E.P.C.I. AUXQUELS ELLE ADHERE**

En application de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque E.P.C.I. auquel adhère la commune, doit adresser un rapport retraçant son activité.

- **Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois**

Le rapport d'activités 2010 est joint à la présente convocation.

**Le Conseil Municipal** a pris connaissance du rapport et ne fait aucune observation.

### **COMMUNICATION DES COMPTES-RENDUS ET RAPPORTS D'ACTIVITES ANNUELS 2010**

- **Service public d'élimination des déchets**

L'article 2224-5 du C.G.C.T., complété par le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 fait obligation à l'autorité territoriale d'informer l'assemblée délibérante sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Le rapport est joint à la présente convocation.

**Le Conseil Municipal** a pris connaissance du rapport et ne fait aucune observation.

- **Délégation de service public de l'eau potable et de l'assainissement**

Véolia Eau a communiqué à la ville les rapports d'activités 2010 pour les délégations des services publics de l'eau et de l'assainissement. Ces rapports sont joints à la présente convocation.

**Le Conseil Municipal** a pris connaissance du rapport et ne fait aucune observation.

- **Délégation de service public du gaz**

Gaz de France a communiqué le compte-rendu annuel d'activités 2010. Ce rapport est joint à la présente convocation.

**Le Conseil Municipal** a pris connaissance du rapport et ne fait aucune observation.

- **Délégation de service public du camping**

L'association délégataire de la gestion du camping Tournefeuille, a communiqué le rapport d'activités 2010. Ce document est joint à la présente convocation.

**Le Conseil Municipal** a pris connaissance du rapport et ne fait aucune observation.

**DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA REHABILITATION DE L'USINE DES LICES**

**Adopté à l'unanimité.**